



COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS :

A l'ouverture de la séance : 15 délégués titulaires
1 délégué titulaire arrive à 18h35 (après le vote du PV)

ABSENTS EXCUSES :

. Balanzac : - BERNARD Dominique
. L'Eguille/Seudre : - GUERIN Nadia
. Le Gua : - BERNI Martine
. Sainte Gemme : - BELAVOIR Anne-Cécile

EST EGALEMENT PRESENTE : Madame BOTTON, Attaché Territorial

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Natacha GAUDIN

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité

- approuve le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2018,
- * Arrivée de Madame SCHNEIDER à 18h35
- 1. vote le Compte Administratif 2018,
- 2. affectation du résultat de l'exercice 2018 :
 - décide que l'excédent de fonctionnement de 34 970,46 € est affecté au Budget Primitif 2019 comme suit :
 - . affectation obligatoire : NEANT,
 - . affectation du solde : 34 970,46 €,
- 3. adopte le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur,
- 4. adopte le Budget Primitif 2019 qui s'équilibre en recettes et dépenses :
 - Fonctionnement : 600 185,46 €
 - Investissement : 3 413,96 €

5. décide de louer à Mademoiselle KOHLER, un emplacement de 4 mètres linéaires avec électricité pour l'installation temporaire d'un véhicule professionnel de vente de glaces, crêpes et buvette les mercredis et samedis après-midi du mois de juin et pendant la saison estivale 2019 au tarif de 30 € en juin et 85 €/mois en juillet et août,
6. fixe, les tarifs des scolaires à compter de la rentrée de septembre 2019 :

Maternelles Primaires Collèges	Cours Collectifs avec MNS 35mm	SIVU	1,48 €
		HORS SIVU	4,25 €
	Cours collectifs avec MNS 60mm	SIVU	2,47 €
		HORS SIVU	4,90 €
Ecoles et Collèges	Location Bassin sans MNS 1 heure	SIVU	42,60 €
		HORS SIVU	3,27 €/élève avec un minimum de 65,40 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 25.

SAUJON, le 11 mars 2019
Le Président,



(Signature)
P. FERCHAUD